

MINISTERE DES FINANCES
Direction Générale des Impôts
DIW de
Structure

وزارة المالية
المديرية العامة للضرائب
مديرية الضرائب لولاية
مصلحة

IMPOT SUR LE REVENU GLOBAL

Revenus provenant de la location, à titre civil, de biens bâtis et non bâtis
(Art 42 et 104 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées)

Déclaration tenant lieu de bordereau avis de versement, à souscrire au plus tard le vingt (20) du mois qui suit celui de la perception des loyers, auprès de la recette des impôts dont relève le lieu de situation du bien loué

I - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BAILLEUR ET LE PRENEUR

- Désignation du bailleur :

- Nom, Prénom : Benali Ahmed
- Adresse : 12 Rue des Frères Bouadou
Commune : Hydra, Wilaya : Alger, Code postal : 16035 11
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF) (1) : 00011603501284
- Numéro d'Identification National (NIN) : 111111111111111111

- Désignation du preneur :

- Nom, Prénom ou raison sociale : Ferhat Amine
- Adresse : 12 Rue des Frères Bouadou
Commune : Hydra, Wilaya : Alger, Code postal : 11111 11
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF) (1) : 111111111111111111
- Numéro d'Identification National (NIN) : 111111111111111111

II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BIEN LOUE

- Nature du bien loué (2) : Appartement F3
- Lieu de situation du bien loué : Cité 500 Logements, Bt 12
Commune : Hydra, Wilaya : Alger, Code postal : 16035 11
- Numéro d'Article d'Imposition du bien loué :
- Destination du bien loué (3) : Habitation ☒ Professionnel ou commercial ☐ Agricole ☐
- Période du contrat : Du 01/01/2026 au 31/12/2026
- Périodicité de versement des loyers (4) : Mensuelle

III - MONTANT DE L'IMPOT A PAYER

☒ Montant annuel des loyers, inférieur ou égal à 1.800.000 DA (Renseignez les champs correspondants dans le tableau ci-dessous)

Désignation	Montants des loyers bruts	Taux	IRG à payer
- Revenus provenant de la location de biens bâtis :			
- Revenus provenant de la location de biens à usage d'habitation	45'000.00 DA	7%	3'150.00 DA
- Revenus provenant de la location de locaux à usage commercial ou professionnel, non munis de mobiliers ou de matériels, ainsi que ceux provenant des locations au profit des sociétés		15%	
- Revenus provenant de la location de biens non bâtis :			
- Revenus provenant de la location des propriétés non bâties affectées à un usage autre qu'agricole		15%	
- Revenus provenant de la location de terrain à usage agricole		10%	
Total à payer :			3'150.00 DA

(1) Sont tenus de renseigner ce champ, les contribuables disposant d'un NIF.

(2) Préciser la nature du bien (terrain nu, maison individuelle, bien collectif, ...).

(3) Cocher la case correspondant à la destination du bien loué.

(4) Indiquer les périodicités de versement des loyers (Mensuelle, trimestrielle, annuelle, ...).

☐ Montant annuel des loyers excédant 1.800.000 DA (Renseignez les champs correspondants dans le tableau ci-dessous)			
Désignation	Montants des loyers bruts	Taux	IRG à payer
- Revenus provenant de la location de biens de toute nature donnant lieu à une imposition provisoire		7%	

PRECISION : Les loyers bruts annuels dont le montant est supérieur à 1.800.000 DA, sont soumis à une imposition provisoire au taux de 7%, qui s'impute sur l'imposition définitive du revenu global, établie par les services fiscaux dont dépend le domicile fiscal du contribuable. Aussi, les contribuables concernés sont tenus également de souscrire la déclaration annuelle de revenus, série G n°01.

Lorsqu'il s'agit d'une location à usage d'habitation, les revenus entrant dans l'assiette de l'IRG, bénéficient d'un abattement de 25%, et ce, lors de la souscription de la déclaration série G n°01.

J'atteste de l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

A Hydra, le 24/07/2026

Signature de l'intéressé (e)

MODE DE PAIEMENT

☒	Par chèque bancaire N° 0345612 du 15/06/2026 Tirée sur l'agence ... BNA Hydra
☐	Par chèque postal N° du
☐	En numéraire

Cadre réservé à la Recette des Impôts

A, le

Cachet et signature du Caissier

Montant payé en chiffres et en lettres :

.....

Quittance N° du